



## PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

DIRECTION DES COLLECTIVITES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
BUREAU DE LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

OBJET	<b>CLIS du centre de recyclage de Limoges Métropole</b>
DATE ET LIEU	9 juin 2010, Rue Salvador Dali, Beaune les Mines, 87280 Limoges
PARTICIPANTS	voir liste jointe en annexe
COMMENTAIRES	<p>Monsieur Joubert directeur de la DCE de la Préfecture chargé de présider la CLIS, remercie les membres de la commission de leur présence et présente les excuses de Monsieur Henri JEAN Secrétaire Général de la Préfecture. Il précise que la semaine passée a eu lieu la CLIS de la centrale énergie déchets de Limoges.</p> <p>En préambule, Monsieur Joubert rappelle les conditions de création de cette commission dont le fonctionnement est désormais conforme à la réglementation en vigueur (arrêté préfectoral du 4 mars 2009) et procède à l'installation de celle-ci. Il présente les différents collègues formant cette instance et précise qu'un nouvel arrêté vient de modifier sa composition afin de tenir compte de la réorganisation des services de l'Etat au 1<sup>ier</sup> janvier 2010 (arrêté du 19 mai 2010).</p> <p>Monsieur Joubert énonce les différents points de l'ordre du jour de la réunion, et remercie Limoges Métropole pour le document de présentation réalisé.</p> <p><u>1- Projet de règlement intérieur.</u></p> <p>Ce projet de règlement intérieur ayant été joint à la convocation, Monsieur Joubert demande aux membres de la commission si celui-ci appelle de leur part des remarques ou des observations.</p> <p>En l'absence d'intervention à ce sujet, Monsieur Joubert, commente les principales dispositions de ce règlement destiné à régir le fonctionnement de la commission. Dorénavant la commission se réunira une fois par an et son secrétariat sera assuré par le bureau de la protection de l'environnement de la préfecture. Dans un souci de parfaite transparence vis à vis des usagers, les comptes-rendus seront dans les meilleurs délais mis en ligne sur le site Internet</p>

de la préfecture.

Ce document est ensuite soumis à l'approbation des membres de la commission. Aucune observation étant formulée à son sujet, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

## 2- Bilans de fonctionnement 2007 à 2009.

Au préalable Monsieur le Professeur Ghestem souhaite que le document de présentation réalisé par Limoges Métropole soit transmis 15 jours au moins avant la date de réunion de la commission.

Monsieur Joubert précise que conformément au règlement intérieur ce document sera bien transmis à l'ensemble des membres de la commission quinze jours avant la tenue de chaque réunion.

Pour la commission de ce jour, ce document sera annexé au compte-rendu de la réunion.

La présentation des bilans de fonctionnement est assurée par Messieurs Jean-Luc Mazeau et Mathieu Jarry de Limoges Métropole.

Monsieur Jarry rappelle le contexte qui a présidé à la création de cette commission et précise qu'il s'agit aujourd'hui de la première réunion organisée et conduite par les services de la Préfecture, depuis la prise de l'arrêté de création de la commission.

Le centre de recyclage, dont le début d'exploitation est intervenu en janvier 1998, regroupe 3 pôles d'activités sur le même site.

Monsieur Jarry présente l'organisation du centre et décrit les différentes phases du procédé mis en service depuis mars 2007.

Il évoque ensuite le contexte réglementaire qui encadre l'installation, et informe les membres de la commission que Limoges Métropole a demandé à la préfecture que soit mis à jour l'actuel arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 18 mai 1995. La prise de cet arrêté devrait intervenir courant septembre 2010.

### a) chiffres de l'exploitation.

Monsieur Jarry commente ensuite les différents tableaux présentés aux membres de la commission concernant les chiffres de l'exploitation pour les années 2007 à 2009.

Ces différents chiffres traduisent une évolution stable des tonnages entrants, même si l'on peut relever une légère baisse pour 2009. Cette baisse est essentiellement due à une baisse constatée de la consommation des ménages.

Quant au taux de refus, son niveau très bas par rapport à la moyenne nationale s'explique par la très bonne qualité du tri effectué par les usagers du département.

Par contre, la baisse du taux d'utilisation de la chaîne peut s'expliquer par la mise en place d'un nouveau process. Ceci dit, des actions correctrices mises en œuvre durant les cinq premiers mois de 2010, ont permis de remonter ce taux à

85 %, la capacité du centre à trier les déchets étant désormais plus importante.

Monsieur Jarry évoque ensuite les importants efforts pédagogiques, en direction du grand public et surtout des scolaires, réalisés par le centre de recyclage, grâce aux ambassadeurs du tri chargés d'expliquer le geste du tri.

Ainsi en 2009 le nombre de visiteurs a progressé de 11 % par rapport à 2008.

Concernant les expéditions, on ne note pas d'évolution remarquable pour les années 2008 et 2009 ; plus de 16000 tonnes de matériaux valorisés sont ainsi évacués vers les usines de valorisation.

S'agissant plus spécifiquement du compostage des déchets verts, les variations qui apparaissent dans le tableau de présentation sont dues aux conditions climatiques. Les apports proviennent des déchèteries (plus de 75 %), des services techniques de mairies et de quelques associations.

La production de compost de bonne qualité (en baisse) répond à la norme NF U 44-051 (amendements organiques).

Les agriculteurs constituent la grande majorité des clients, mais le compost est distribué gratuitement en déchèteries aux usagers amenant des déchets verts.

#### b) événements 2007-2009.

Un point sur le renouvellement des certifications est présenté par Monsieur Jarry.

Il explique combien Limoges Métropole a le souci de vouloir maîtriser de manière continue les impacts environnementaux du site et de réduire les risques pour les visiteurs et les agents travaillant sur place.

Il présente ainsi les différents objectifs du gestionnaire à savoir d'une part dans le domaine de la santé et de la sécurité, l'amélioration notamment de la qualité physique des ambiances de travail, et de la participation du personnel, et d'autre part dans le domaine de l'environnement, la diminution du trafic routier généré par le site et la maîtrise de la consommation d'énergie.

Monsieur Jarry évoque ensuite les trois incidents qui ont marqué les années 2008 et 2009.

S'agissant plus particulièrement de l'incident du 26 mars 2008 dû à une émanation de gaz, une cartouche est désormais présente sur le site permettant à posteriori d'analyser le gaz émis.

Un bilan du renouvellement des marchés publics est ensuite présenté.

#### c) environnement et sécurité.

- concernant le bruit :

Un tableau précisant les niveaux sonores à respecter est présenté. En 2010 interviendront de nouvelles mesures de bruit.

- Concernant les rejets aqueux.  
Monsieur Jarry présente une photographie aérienne situant pour le site les deux points de rejets aqueux.  
L'analyse des valeurs fait apparaître que les seuils réglementaires sont respectés.

- Concernant les odeurs.  
L'analyse des odeurs sur la plate forme de compostage montre qu'aucun seuil n'est dépassé depuis les trois dernières années.

- Concernant la consommation de l'électricité et de l'eau.  
On relève une augmentation de la consommation d'électricité. Cet accroissement est dû à un éclairage plus important destiné à mieux assurer la sécurité des agents.  
Par contre, la consommation de l'eau est en nette baisse du fait de l'arrêt de l'arrosage des andains.

- Concernant le nombre de camions ayant circulé sur le site.  
Il est en légère diminution. L'objectif est de les charger au maximum afin de réduire le nombre en circulation.

- Concernant la sécurité et la santé des agents.  
Trois accidents du travail ont eu lieu en 2009. Mais le taux de gravité est moins important que la moyenne nationale.

#### d) projets 2010-2011.

Les projets 2010-2011 s'articulent autour de quatre grands axes :

- Améliorer la récupération et le traitement des eaux.
- Etude sur la dispersion des odeurs.
- Améliorer les performances du process de tri.
- Améliorer les conditions de travail des agents.

Monsieur Joubert remercie Messieurs Mazeau et Jarry pour leur exposé clair et concis sur la situation de l'installation et donne la parole à Monsieur David Santi de l'UT DREAL chargé du suivi de l'établissement.

Monsieur Santi précise que le site est particulièrement bien suivi par l'exploitant. S'agissant de la demande d'arrêté modificatif transmise par Limoges Métropole à la Préfecture en novembre 2009, Monsieur Santi confirme que celle-ci est actuellement en cours d'instruction. Cette demande a pour but d'actualiser et d'ajuster les prescriptions figurant dans l'arrêté initial d'autorisation qui date de 1995 afin de tenir compte des évolutions réglementaires, notamment en matière de compostage (prise en compte de l'arrêté ministériel du 22 avril 2008).

Monsieur Joubert laisse ensuite la parole aux représentants du milieu associatif, afin que ceux-ci puissent s'exprimer sur le bilan présenté et le fonctionnement de l'établissement.

Monsieur Jean-Claude Robert Président de l'association « Vivre à Beaune »

s'interroge sur les raisons de la baisse de la collecte.

Monsieur Mazeau évoque plutôt une reprise actuellement de la collecte. Le mode d'organisation de la collecte n'est pas en cause, mais l'établissement subit la fluctuation de la consommation des ménages.

Il précise que Limoges Métropole met en œuvre une politique partenariale avec la grande distribution, les usagers et les écoles, l'objectif étant de sensibiliser le public à acheter des produits qui génèrent le moins de déchets possibles.

Poursuivant son intervention, Monsieur Robert souhaite que soit apposé, sur les véhicules des particuliers, des bâches pour éviter les envols de compost, notamment les vendredis après-midi, puis évoque le problème des odeurs notamment lorsqu'il fait chaud et que les andains sont remués. Il souhaite que les mesures soient faites en limite de propriété, au plus près des habitations.

M. Mazeau indique qu'une étude des flux d'odeurs par un bureau d'études indépendant sera réalisée en août où les risques d'odeurs sont les plus importants, dans les secteurs les plus concernés par ce problème.

Monsieur Mazeau ajoute que la notion d'odeurs est difficile à appréhender en terme technique, et qu'il n'est pas aisé de définir de bons indicateurs pour les évaluer correctement.

Ensuite, sont évoquées pour le compostage, les difficultés liées au stockage.

A ce sujet, Monsieur Mazeau précise que c'est la totalité du compost fabriqué qui est distribuée.

Il évoque ensuite les difficultés liées à la forte production en 2007 et 2008 du compostage de déchets verts. Limoges Métropole souhaite dorénavant développer le compostage à domicile, et inciter les usagers à ne plus choisir des essences productrices de déchets verts.

Monsieur le professeur Ghestem souhaite obtenir des précisions sur les résultats des analyses des rejets aqueux, et des odeurs dont l'ensemble des valeurs réglementaires sont bien respectées.

L'association « Vivre à Beaune » souhaiterait que soit effectué le recours à un organisme extérieur dans un but de plus grande objectivité des résultats de ces analyses.

Monsieur Mazeau rappelle que le choix a plutôt été fait de tenir compte notamment dans le domaine du bruit des compétences internes de Limoges Métropole, Monsieur Daniel précisant pour sa part que le matériel utilisé pour ces analyses est étalonné et vérifié par des organismes habilités.

Monsieur Daniel s'étonne de la variation importante entre 2008 et 2009 des MES. Il est à ce sujet difficile de trouver une explication à une telle variation. Il évoque ensuite la capacité d'accueil du centre qui est fixée par arrêté préfectoral à 18000 tonnes. Actuellement le centre de recyclage reçoit 16 500 tonnes ce qui laisse une petite marge.

Monsieur Lefort s'interroge sur les valeurs de PH relevées et sur la représentativité de l'échantillonnage. A ce sujet, Monsieur Santi précise que les futures analyses seront faites en amont du point de mélange.

Monsieur Joubert laisse ensuite la parole à Madame Josette Guillon de « La Boite à Papiers ».

### 3- intervention de Mme Guillon de « La Boite à Papiers ».

Madame Guillon effectue une présentation de l'organisation de « La Boite à Papiers ».

En 2009 elle emploie 42 personnes équivalent temps plein, 7 personnes assurant l'encadrement et 4 caristes ; 17 personnes bénéficient d'un contrat à durée indéterminée.

Elle assure l'insertion professionnelle de personnes provenant d'origines différentes :

- Bénéficiaires du RMI/RSA (43 %), cette part tend à diminuer.
- Personnes ayant fait l'objet d'une période d'incarcération.
- Travailleurs handicapés.
- Jeunes.
- Personnes bénéficiant d'une allocation spécifique de solidarité.
- Chômeurs en fin de droit.
- Personnes arrivées récemment sur le territoire national.

Ces personnes, parmi lesquelles on trouve peu de jeunes mais une majorité d'hommes, sont envoyées par le « Pôle Emploi ».

Cette population présente des problèmes de mobilité pour venir tôt le matin au centre ainsi que des difficultés de garde d'enfants (44 % des personnes ont des enfants à charge). Il est à noter que le co-voiturage est un moyen de locomotion qui permet aux employés de venir sur le site.

D'une manière générale, les personnes employées possèdent un très bas niveau de qualification.

Le parcours dans l'entreprise dure entre 7 et 18 mois. Un bilan est effectué à l'arrivée, avant que soit formalisé un contrat d'objectif individualisé.

La formation professionnelle permet la mise en œuvre d'une remise à niveau en français et en mathématiques. Il s'agit d'une formation qualifiante qui peut déboucher sur l'obtention d'un permis de conduire poids-lourds par exemple.

L'objectif est de faire prendre conscience aux employés que ce qu'ils ont acquis au centre leur servira dans la perspective d'un nouvel emploi (définition d'un projet, travail en équipe, formation aux gestes rapides, formation de techniques de recherche d'emploi).

La sortie du contrat d'insertion se fait dans le cadre d'un dialogue de gestion avec l'Etat.

Elle peut être positive grâce à une formation qualifiante à l'issue du contrat (obtention d'un permis de conduire par exemple), ou dynamique (44 % en 2009). Dans le cadre du dialogue de gestion avec l'Etat ce taux sera porté à 60 % en 2011.

Les échecs (réinscription pôle emploi) concernent 55% en 2009.

En 2010 cette prestation a été intégrée au périmètre de certification ISO 9001. Les étrangers représentent 48 % des employés.

Madame Guillon précise que l'entreprise ayant le même type d'effectif en zone industrielle nord de Limoges, des passerelles entre sites ont été créées pour rendre le travail plus qualifiant et développer une dynamique de parcours entre les différents sites de l'entreprise.

Monsieur Mazeau précise que dans le cadre des marchés publics est intégrée une clause d'insertion (50 % des personnes en insertion).

De plus, il ajoute que bien que ce public soit considéré comme difficile, les résultats obtenus au centre de recyclage sont tout à fait corrects. Ceci témoigne de la qualité des gestes de tri, puisqu'on ne relève en effet que 12 % de taux de refus de tri.

Celui-ci correspond en fait à 1 900 tonnes sur les 90 000 tonnes incinérées par la CED. Monsieur Santi précise que dans les refus sont inclus, à la suite d'erreur de tri, les déchets électriques et électroniques, mais leur proportion est infime.

La formation sur poste dure trois semaines, la période d'essai étant d'un mois. Le taux d'arrêt durant cette période est de 5 %.

L'entreprise essaie par ailleurs de faire un suivi des personnes jusqu'à 6 mois après la sortie du dispositif

Monsieur Joubert considère que cette expérience en terme d'insertion professionnelle est tout à fait remarquable et félicite les représentants de Limoges Métropole et les dirigeants de la Boîte à Papiers pour ce partenariat exemplaire.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur Joubert remercie l'ensemble des participants à la réunion et invite ceux d'entre eux qui seraient intéressés à prolonger cette réunion par une visite du site sous la direction de Limoges Métropole.

A Limoges, le  
Le Président

- 5 NOV. 2010



Gérard JOUBERT



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION  
DE LA CLIS DU "PETIT BEAUNE"  
DU 9 JUIN 2010**

- **M. Gérard JOUBERT, directeur de la Direction des Collectivités et de l'Environnement à la préfecture,**
- M. Jean-Claude LEBLOIS, Vice-Président du Conseil Général,
- M. Jean DANIEL, représentant la commune de Limoges,
- Mme Mireille TESSIER, représentant la commune de Rilhac Rancon,
- M. Jean-Jacques GAUCHON représentant la commune de Chaptelat,
- M. Pierre LEFORT, conseiller communautaire, représentant Limoges Métropole
- Mme MAZIERE, conseiller communautaire, représentant Limoges Métropole,
- Mme BRIQUET, conseiller communautaire, représentant Limoges Métropole,
- Mme YILDIRIM, conseiller communautaire, représentant Limoges Métropole,
- M. Christian LEYSSENNE, représentant du Centre Technique Régional de la Consommation,
- Professeur Axel GHESTEM, président de l'AULEPE,
- M. LAFAYE, président de l'association "Citoyens construisons l'avenir"
- M. Jean-Claude ROBERT, président de l'association "Vivre à Beaune"
- M. Florian BESSE, ingénieur sanitaire représentant M. le directeur de l'Agence Régionale de Santé,
- M. David SANTI, responsable de l'Unité Territoriale de la DREAL,
- M. Jean-Marie EME, DREAL
- Lieutenant SOULIER, Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

Assistaient également à la réunion :

- M, Serge FUENTES, Directeur Général à Limoges Métropole,
- M. Jean-Luc MAZEAU, directeur de la propreté de Limoges Métropole,
- M. Mathieu JARRY, Limoges Métropole,
- M. Jean-Luc HIRSCH, adjoint-coordonateur Sécurité et Environnement au centre de recyclage,
- Mme Josette GUILLON, directrice de La Boîte à Papiers,
- M. Yves BONNET de La Boîte à Papiers,
- M. Jean-Marie LEBOCEY de La Boîte à Papiers,
- Melle Brigitte DUBOIS, bureau de la protection de l'environnement à la préfecture.

Etaient excusés :

- le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Limousin,
- le président de Limousin Nature Environnement





# Centre de Recyclage de Limoges Métropole

Commission locale d'information  
et de surveillance  
9 juin 2010

## Sommaire

- I. Rappel général
- II. Chiffres de l'exploitation 2007 à 2009
- III. Evénements 2007 à 2009
- IV. Environnement et Sécurité
- V. Projets 2010 - 2011

<b>I. Rappel général</b> <b>I.1. Historique des réunions</b> I.2. Organisation du centre I.3. Réglementation  <b>II. Chiffres de l'exploitation</b> 2007 – 2009  <b>III. Evénements 2007 – 2009</b>  <b>IV. Sécurité</b>  <b>V. Projets</b>	
---	--

I.1. Historique des réunions		
		
4 mai 1999 25 mai 2000 22 octobre 2001 8 novembre 2002 7 mai 2003 18 mai 2004 23 mai 2005 6 décembre 2006 19 juin 2007	}	C.L.I organisées par Limoges Métropole
9 juin 2010	}	C.L.I.S organisées par la Préfecture

<p><b>I. Rappel général</b></p> <p>I.1. Historique des réunions  <b>I.2. Organisation du centre</b>  I.3. Réglementation</p> <p><b>II. Chiffres de l'exploitation</b>  2007 – 2009</p> <p><b>III. Evénements 2007 – 2009</b></p> <p><b>IV. Sécurité</b></p> <p><b>V. Projets</b></p>	
--	--

## I.2. Organisation du centre de recyclage



**Début d'exploitation : Janvier 1998**

**3 pôles d'activité sur le même site :**

- ✓ Transfert du verre : vocation départementale (352.000 hab.)
- ✓ Compostage des déchets verts : vocation communautaire (189.000 hab.)
- ✓ Traitement des collectes sélectives : vocation départementale (352.000 hab.)

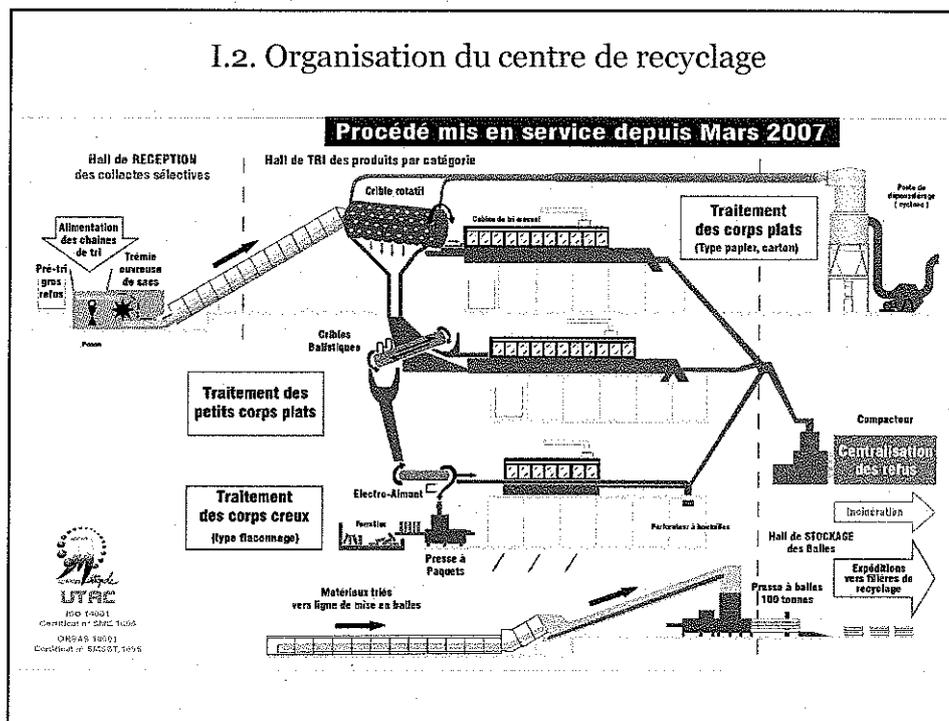
**Nombre de personnes en permanence sur site :**

- ✓ 12 à 14 agents de Limoges Métropole, en charge du fonctionnement du site
- ✓ 39 agents de la Boîtes à Papier, en charge du tri des déchets
- ✓ 2 agents de Ellni, en charge de la propreté du site

## I.2. Organisation du centre de recyclage



## I.2. Organisation du centre de recyclage



<p><b>I. Rappel général</b></p> <p>I.1. Historique des réunions I.2. Organisation du centre I.3. Réglementation</p> <p><b>II. Chiffres de l'exploitation 2007 – 2009</b></p> <p><b>III. Evénements 2007 – 2009</b></p> <p><b>IV. Sécurité</b></p> <p><b>V. Projets</b></p>	
--	--

## I.2. Réglementation



**Arrêté préfectoral autorisation d'exploiter en date du 18 mai 1995**

**Arrêté ministériel du 22 avril 2008 Compostage autorisé ICPE**

✓ réglemente les activités de compostage soumises à autorisation au titre de la rubrique 2170 de la nomenclature des installations classées.

**→ Limoges Métropole a demandé aux services de la Préfecture un nouvel arrêté d'exploitation (envoi du courrier le 19 novembre 2009). Ce nouvel arrêté d'exploitation est prévu pour Septembre 2010.**

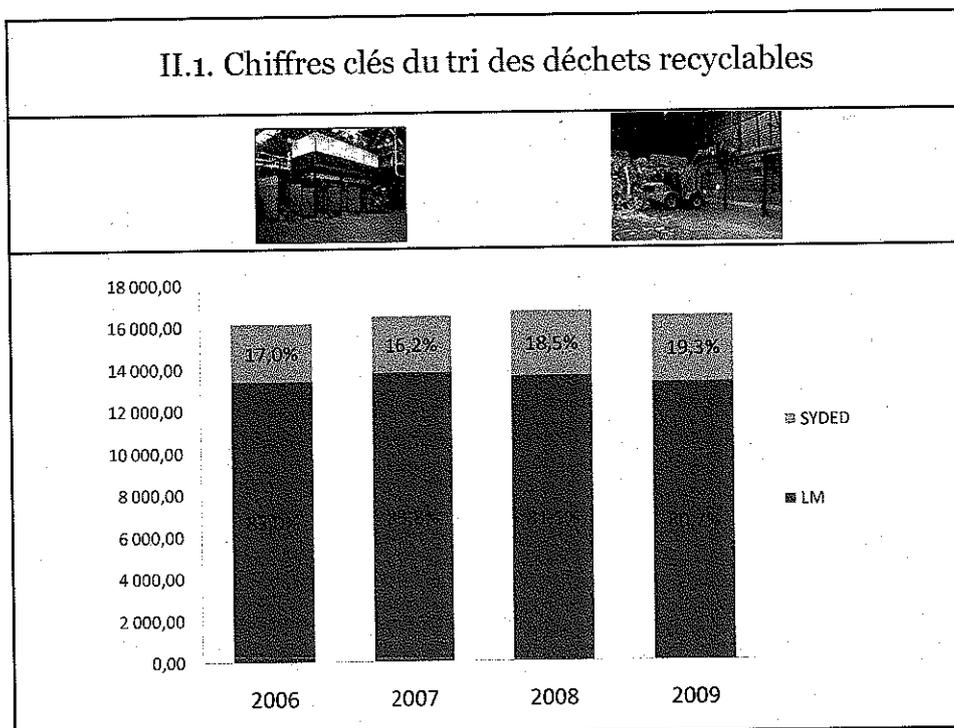
I. Rappel général	
II. Chiffres de l'exploitation 2007 – 2009	
II.1. chiffres clés du tri	
II.2. chiffre du verre	
II.3. chiffre des déchets verts	
III. Evénements 2007 – 2009	
IV. Sécurité	

### II.1. Chiffres clés du tri des déchets recyclables



Tonnage	2006	2007	2008	2009
LM	13 380,30	13 794,32	13 607,59	13 277,60
SYDED	2 745,43	2 671,20	3 081,56	3 176,96
<b>TOTAL</b>	<b>16 125,73</b>	<b>16 465,52</b>	<b>16 689,15</b>	<b>16 454,56</b>

Variation en %	2006	2007	2008	2009
LM		3,09%	-1,35%	-2,43%
SYDED		-2,70%	15,36%	3,10%
<b>TOTAL</b>		<b>2,11%</b>	<b>1,36%</b>	<b>-1,41%</b>



### II.1. Chiffres clés du tri des déchets recyclables

	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne nationale
Taux de refus	22%	16,49%	14,81%	11,99%	11,89%	20%
Taux d'utilisation de la chaîne	90,79%	91,87%	82,75%	82,45%	79,90%	

	2007	2008	2009
Nombre de valoristes sur chaînes	18		
Temps de présence en cabine (heures par semaine)	58,5		
Rendement du tri sur collecte PAV * (tonnes/heure)	8		
Rendement du tri sur collecte AV * (tonnes/heure)	2,5		

\* PAP : Porte à Porte (bacs bleus)      \* AV : Apport Volontaire (Eco-points)

	2007	2008	2009
Nombre de visiteurs	2 466	2 567	2 880
Variation par rapport à l'année précédente		4%	11%

## II.1. Chiffres clés du tri des déchets recyclables

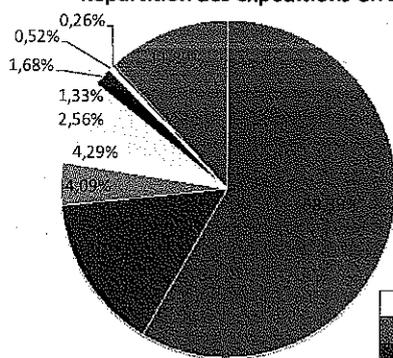


Expéditions 2008	Total en tonnes	Répartition
Papiers	9 515,98	57,55%
Cartons EMR	2 750,96	16,64%
PET et PEHD	1 291,54	7,81%
Acier	624,34	3,78%
Briques ELA	274,45	1,66%
Films plastiques	80,36	0,49%
Aluminium	15,6	0,09%
Refus	1 981,96	11,99%
	<b>16 535,19</b>	<b>100,00%</b>

Expéditions 2009	Total en tonnes	Répartition
Papier	9 380,34	58,39%
Cartons EMR	2 408,66	14,99%
PET et PEHD	1 313,02	8,17%
Acier	656,76	4,09%
Briques ELA	269,9	1,68%
Films plastiques	83,52	0,52%
Aluminium	42,24	0,26%
Refus	1 910,58	11,89%
	<b>16 065,02</b>	<b>100,00%</b>

## II.1. Chiffres clés du tri des déchets recyclables

Répartition des expéditions en 2009



- Papier
- Cartons EMR
- Acier
- PET clair
- PEHD
- PET foncé
- Briques ELA
- Films plastiques
- Aluminium
- Refus

Produits	Filière de reprise	Destination
Papier	SMURFIT KAPPA	Saint-Junien
Cartons EMR	SMURFIT KAPPA	Saint-Junien
Acier	ACELOR MITTAL	Bordeaux
PET clair	VALORPLAST	Différentes usines
PEHD		
PET foncé		
	REVI PAC	Divers
Films plastiques	VEOLIA PROPRETE	Limoges
	RECOVCO AFFIMET	Compiègne
	CEDLM	Limoges

I. Rappel général

II. Chiffres de l'exploitation 2007 – 2009

II.1. chiffres clés du tri

II.2. chiffre du verre

II.3. chiffre des déchets verts

III. Evénements 2007 – 2009

IV. Sécurité

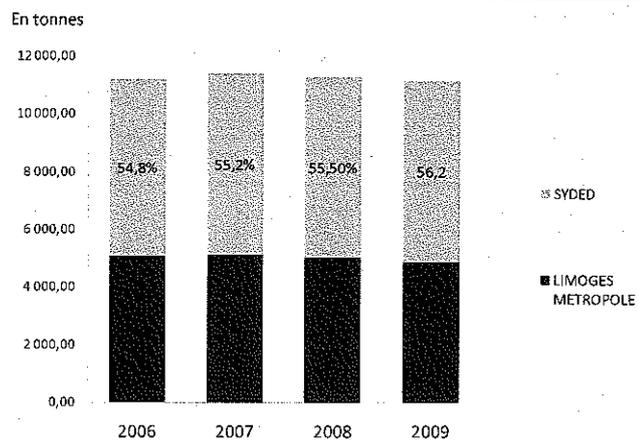
### II.3. Chiffres clés du transfert du verre



Tonnage Réceptionné	2006	2007	2008	2009
<i>LIMOGES METROPOLE</i>	5 067,34	5 109,36	5 016,42	4 879,74
<i>SYDED</i>	6 136,01	6 291,69	6 256,86	6 264,58
<b>TOTAL</b>	<b>11 203,35</b>	<b>11 401,05</b>	<b>11 273,28</b>	<b>11 144,32</b>
Variation n-1 en tonnes		197,70	-127,77	-128,96
Variation n-1 en %		1,73%	-1,13%	-1,16%

Destination du verre : Verrerie du Languedoc, à Vergèze dans le Gard

## II.2. Chiffres clés du transfert du verre



### I. Rappel général

### II. Chiffres de l'exploitation 2007 – 2009

- II.1. chiffres clés du tri
- II.2. chiffre du verre
- II.3. chiffre des déchets verts

### III. Evénements 2007 – 2009

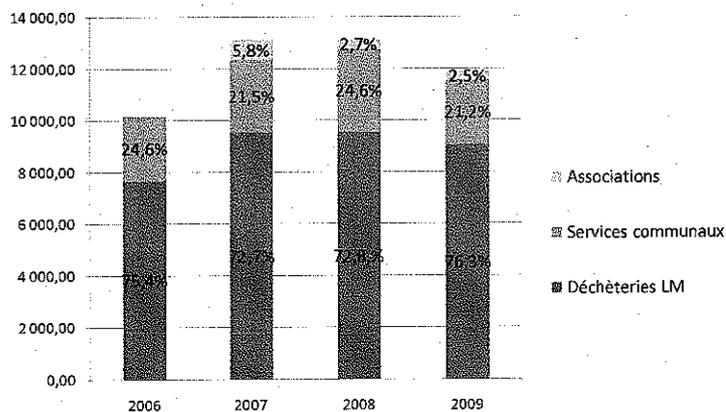
### IV. Sécurité

### II.3. Chiffres clés du compostage des déchets verts

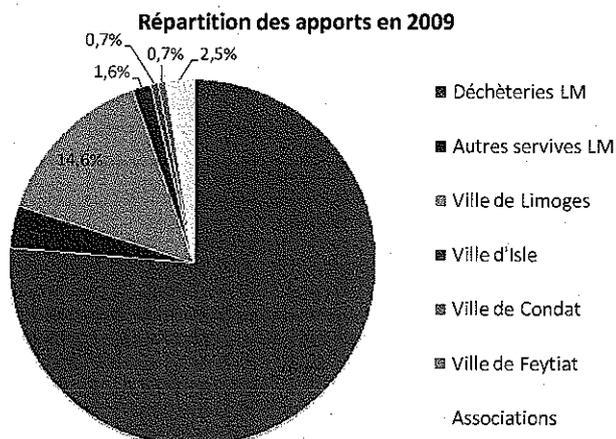
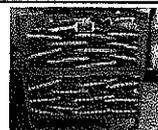


Tonnage Réceptionné	2007	2008	2009
Déchèteries LM	9 538,27	9 545,78	9 052,84
Autres services LM	493,20	548,94	441,48
Ville de Limoges	1 798,82	2 119,12	1 727,16
Ville d'Isle	256,02	257,32	193,40
Ville de Condat	153,44	132,14	79,56
Ville de Feytiat	119,30	164,06	78,64
Associations	767,64	351,92	292,46
<b>TOTAL</b>	<b>13 126,69</b>	<b>13 119,28</b>	<b>11 865,54</b>
<b>Variation n-1 en tonnes</b>	<b>2 630,69</b>	<b>-7,41</b>	<b>-1 253,74</b>
<b>Variation n-1 en %</b>	<b>20,04%</b>	<b>-0,06%</b>	<b>-10,57%</b>

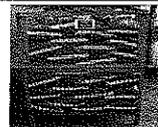
### II.3. Chiffres clés du compostage des déchets verts



### II.3. Chiffres clés du compostage des déchets verts



### II.3. Chiffres clés du compostage des déchets verts



Compost respectant la norme française NFU 44-051 des amendements organiques

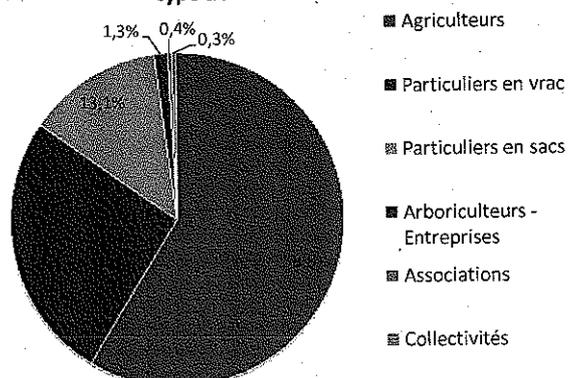
<b>Production de compost (en tonnes)</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Compost évacué	4 200	8 330	7 695	5 396
Refus de compost évacué vers un autre site ICPE			1 730	1 800

<b>Mode de distribution</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Distribution de sacs de 20 kg ( <i>nombre de sacs</i> )	45 732	56 932	31 351	35 432
Distribution aux usagers en vrac ( <i>nombre de passages</i> )		2 880	3 487	3 505
Distribution à des clients ( <i>en tonnes</i> )	2 900	5 800	5 270	3 280

## II.3. Chiffres clés du compostage des déchets verts



Répartition de la distribution du compost par type de clients en 2009



I. Rappel général

II. Chiffres de l'exploitation  
2008 - 2008

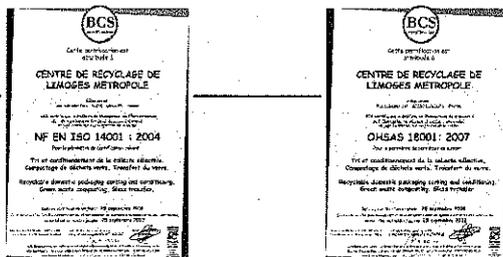
III. Evénements 2007 -  
2009

III.1 Certifications  
III.2 Incidents rencontrés  
III.3 Renouvellement des  
marchés

IV. Sécurité

V. Projets

### III.1. Renouvellement des certifications



#### Certification ISO 14001 v.2004 et OHSAS 18001 v.2007

- ✓ certification initiale : Août 2006
- ✓ date de l'audit de renouvellement : 15, 16 et 17 septembre 2009
- ✓ renouvellement de la double certification : Septembre 2009

<b>Politique de management de la santé, de la sécurité et de l'environnement 2010</b>			
Création : Juin 2006	Version : 01	4.3	Centre de Recyclage
Mise à jour : 2010			1

En validant l'Agenda 21 de la Communauté d'agglomération, les élus ont déterminé les objectifs de la démarche globale de développement durable dans laquelle ils souhaitent voir évoluer leur collectivité.

La signature d'une politique générale qualité, santé-sécurité et environnement inscrit la volonté des élus et dirigeants de Limoges Métropole de voir les services développer et mettre en œuvre des systèmes de management permettant une reconnaissance de leurs performances.

Déjà certifié à deux reprises, en 2006 et 2009, le système de management intégré santé-sécurité et environnement du centre de recyclage répond parfaitement aux orientations édictées. Pour continuer à être à bien les démarches, le Directeur de la propreté, en partenariat avec la cellule qualité et en accord avec le Directeur général des services, s'engage à diriger ses activités pour :

- Respecter les exigences légales et autres auxquelles le centre de recyclage a recours.
- Préserver la santé et la sécurité de tous les intervenants.
- Eviter les nuisances à l'environnement.
- Améliorer en continu les performances de notre système de management.

Pour garantir ces engagements, nous nous sommes fixé pour l'année à venir les objectifs suivants :

#### Santé Sécurité

- Améliorer la qualité physique des installations de travail
- Améliorer la participation du personnel
- Maintenir un niveau de 70 % de Suiveur Sérologique du Travail

#### Environnement

- Diminuer le usage excès généré par le site
- Maîtriser notre consommation d'énergie

Les plans d'actions attachés et les objectifs d'application trouvent leur origine dans les objectifs précités.

L'Élu en charge de la compétence déchets ménagers

Le Directeur général des services

Le Directeur de la propreté

*A. Bourgeois*  
**A. BOURGEOIS**  
 Vice-Directeur  
 de la Santé et de l'Environnement  
 LIMOGES MÉTROPOLITAINE

I. Rappel général	
II. Chiffres de l'exploitation 2008 – 2008	
III. Evénements 2007 – 2009	
III.1 Certifications	
III.2 Incidents rencontrés	
III.3 Renouvellement des marchés	
IV. Sécurité	
V. Projets	

### III.2. Incidents rencontrés en 2007, 2008 et 2009

**26 Mars 2008** : odeurs incommodantes sur les chaînes. Evacuation pendant 3h30 et intervention de la Cellule mobile d'intervention chimique.

**Juillet 2008** : incendie rapidement circonscrit sur presses à balles lors de la mise en balles de l'aluminium (dégazage aérosols)

**16 avril 2009** : courrier de l'association « Vivre à Beaune » pour le non nettoyage des fossés de la rue Salvador Dali

I. Rappel général	
II. Chiffres de l'exploitation 2008 – 2008	
<b>III. Evénements 2007 – 2009</b>	
III.1 Certifications	
III.2 Incidents rencontrés	
<b>III.3 Renouvellement des     marchés</b>	
IV. Environnement et Sécurité	
V. Projets	

### III.3. Renouvellement des marchés

#### **Réception et Tri des emballages ménagers et JRM**

Titulaire : BOITE A PAPIERS  
Durée : 3 ans fermes, 1 fois renouvelable 1 an  
Date de notification : 02 janvier 2010  
Montant total : 4 520 680 € TTC

#### **Nettoyage quotidien, hebdomadaire, mensuel du Centre de Recyclage**

Titulaire : ELLNI  
Durée : 3 ans fermes, 1 fois renouvelable 1 an  
Date de notification : 02 janvier 2010  
Montant total : 286 667 € TTC

#### **Broyage des déchets verts et refus de criblage**

Titulaire : ECOSYS  
Durée : 3 ans fermes, 1 fois renouvelable 1 an  
Date de notification : 03 décembre 2008  
Montant total : 253 2000 € TTC

I. Rappel général	
II. Chiffres de l'exploitation 2008 - 2008	
III. Evénements 2007 - 2009	
<b>IV. Environnement et Sécurité</b>	
IV.1 Impacts sur Environnement	
IV.2 Sécurité et Santé des agents	
V. Projets	

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



	<i>Périodicité</i>	<i>Valeur seuil</i>	Résultats 09/2008	CONTROLEURS
ANALYSE DU BRUIT	<i>en cas de modification</i>			D.E.S. MAIRIE DE LIMOGES
- Niveau sonore en limite de propriété		70 dB(A)	51,8 dB(A)	
- Niveau mesuré en limite de propriété des habitations du "Petit Beaune"		51 dB(A)	48 dB(A)	

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



Analyse des rejets aqueux à deux endroits du centre de recyclage



1- Point rejet des eaux pluviales

2- Point rejet vers STEP (eaux industriels + eaux vannes)

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



Analyse des rejets aqueux vers le milieu naturel (point 1)

	<i>Valeur seuil</i>	<b>02/2008</b>	<b>12/2008</b>	<b>08/2009</b>	<b>CONTROLEURS</b>
pH	5,5 - 8,5	6,75	6,4	8,2	SGS MULTILAB BRIVE (accréditation COFRAC)
Température	< 30 °C	20,1		19,4	
MES	100 mg/l	9	70	19	
	20 kg/j		11	0,063	
DCO	300 mg/l	51	125	100	
	60 kg/j		19,64	0,33	
DBO5	100 mg/l	5	20	7	
	20 kg/j		3,14	0,023	
Hydrocarbures	10 mg/l	0,07	0,35	0,07	

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



Analyse des rejets aqueux vers la station d'épuration de Limoges Métropole (point 2 : rejet composé de 2 sources : rejet plate-forme de compostage et rejet eaux usées de l'usine)

	Valeur seuil	12/2008	08/2009	CONTROLEURS
pH	5,5 - 8,5	6,8	8	SGS MULTILAB BRIVE (accréditation COFRAC)
Température	< 30 °C		19	
MES	600 mg/l	244	71	
DCO	2000 mg/l	1020	381	
DBO5	800 mg/l	120	100	
Hydrocarbures	10 mg/l	0,24	0,21	

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



	Périodicité	Valeur seuil	2007 2008 2009	CONTROLEURS
ANALYSE ODEURS SUR PLATE-FORME DE COMPOSTAGE	1 fois/ semaine			LIMOGES METROPOLE
- Hydrogène sulfuré		0,3 mg/m3	Aucun seuil dépassé	
- Ammoniac		0,2 mg/m3		
- Mercaptans		1 mg/m3		

### IV.1. Impacts sur l'Environnement



	2007	2008	2009
Consommation FIOUL (litres/tonnes déchets entrants)	1,24	1,34	1,24
Consommation ELECTRICITE (en kWh par tonne triée)	29,74	34,17	36,08
Consommation EAU en m3	2 286	964	767
Nombre de camions ayant circuler sur le site (expéditions)	1 498	1 573	1 531
Tonnage chargé par camion	19,79 T/c	19,03 T/c	19,01 T/c

I. Rappel général

II. Chiffres de l'exploitation  
2008 - 2008

III. Evénements 2007 - 2009

**IV. Environnement et  
Sécurité**

IV.1 Impacts sur Environnement  
IV.2 Sécurité et Santé des  
agents

V. Projets

### V.2. Sécurité et Santé des agents

	Fréquence	2008	2009	Contrôleur
ANALYSE DE L'AIR DES LIEUX DE TRAVAIL			23/11	APAVE
CONTRÔLE APPAREIL DE LEVAGE	2 fois par an	22/02 29/12	15/06 10/12	APAVE
CONTRÔLE APPAREILS A PRESSION	4 fois par an	14/02 05/05 10/10	12/02 28/05 28/08 25/11	APAVE
CONTRÔLE CHAUDIERE A FIOUL	1 fois tous les 3 ans	07/11/2007		APAVE
CONTRÔLE PORTES AUTOMATIQUES	2 fois par an	29/05 13/11	16/03 14/09	KONE
CONTRÔLE EQUIPEMENT ELECTRIQUE	1 fois par an	02/07	08/07	APAVE
CONTRÔLE SYSTÈME DE DISCONNECTEUR	1 fois par an	13/06	12/06	APAVE
CONTRÔLE ÉXTINCTEURS	1 fois par an	15/08	21/04	CHRONO FEU
CONTRÔLE RIA	1 fois par an	15/08	21/04	CHRONO FEU
CONTRÔLE PONT BASCULE	1 fois par an	03/03	16/03	LARUE
CONTRÔLE TRAPPES DE DESENFUMAGE	1 fois par an	15/09	09/09	SMAC / ACEROID

### IV.2. Sécurité et Santé des agents de Limoges Métropole

	2007	2008	2009	Moyenne nationale tous secteurs confondus *	Moyenne nationale du secteur « Bois, Ameublement, Papier Carton, Textile, Vêtement Cuir et peaux » *
Pourcentage de sauveteurs secouristes du travail	65%	76%	80%		
Nombre d'accidents du travail	1	2	3		
Nombre total de jours d'arrêts	18	8	23		
Taux de fréquence des accidents du travail	46,76	93,52	138,51	26,1	34,5
Taux de gravité des accidents du travail	0,84	0,37	1,06	1,33	1,68

\* TF =  $\frac{\text{nombre d'accidents avec arrêt} \times 1.000.000}{\text{nombre d'heures travaillées}}$

\* TG =  $\frac{\text{nombre de journée d'arrêts} \times 1.000}{\text{nombre d'heures travaillées}}$

\* Données 2004 issues de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

I. Rappel général	
II. Chiffres de l'exploitation 2008 - 2008	
III. Evénements 2008 - 2009	
IV. Environnement et Sécurité	
V. Projets	

## V. Projets 2010-2011

### **Améliorer la récupération et le traitement des eaux**

Reprise de la chaussée de la zone du hangar à criblage pour améliorer le ruissellement des eaux pluviales vers la plate-forme de compostage

Mise en place d'un caniveau de collecte des eaux pluviales en amont du compacteur

Réduire les risques de rejets aux milieux naturels des eaux de la plate-forme de compostage (dégrilleur automatique + réhausse de la buse du by-pass)

### **Etude sur la dispersion des odeurs (en cours)**

### **Améliorer les performances du process de tri**

Acquisition d'une nouvelle presse à balles (en cours)

### **Améliorer les conditions de travail des agents**

Faciliter les manipulations des agents (appareils à ventouses, graisseurs) et les accès aux appareils (trappes, escaliers, rampes...)